



## ENVIRONNEMENT- BRANCHE EST DE LA LGV RHIN-RHONE

### TRAVAUX DE CREATION DES MARES DE SUBSTITUTION

17 Janvier 2006

Dans le cadre de la construction de la Branche est de la LGV Rhin-Rhône, les enjeux environnementaux ont été pris en compte dès l'origine du projet. De nombreuses études et relevés de terrain réalisés en 1996, 1997 et 1998 ont permis de mettre en évidence les sites à fort enjeu.

La majorité de ces sites a été évitée lors du choix du tracé qui a été soumis à l'enquête publique en 2000.

Des inventaires détaillés de la faune et de la flore ont été conduits en 2003 et 2004. Ils ont permis de recenser les sites nécessitant la réalisation de mesures de réduction ou de compensation.

Lors de ces inventaires réalisés sur le terrain par des bureaux d'études spécialisés (Alisea, Biotope et OGE), un certain nombre de sites recelant des amphibiens a été repéré. Dans certains cas, la LGV intercepte les axes de déplacement de ces espèces qui vont de leur site d'estive et d'hivernage dans la forêt vers les sites de reproduction (mares, ornières, étangs, ruisseaux, etc).

Pour limiter les impacts de la LGV sur ces sites, nous procédons à la réalisation de mares de substitution : c'est-à-dire que nous recréons des milieux équivalents aux mares existantes, à l'amont de la LGV. Ainsi les animaux suivent leur axe de déplacement habituel et se dirigent vers cette nouvelle mare.

Des mares peuvent être également créées de part et d'autre de la ligne afin d'éviter l'isolement des populations. Des mares existantes non impactées peuvent être également améliorées (curage, agrandissement, nettoyage des dépôts, etc).

Pendant la phase de travaux de génie civil, des grillages spécifiques sont mis en place pour empêcher les animaux d'accéder sur le chantier.

Il a été décidé sur le tronçon central de la LGV de réaliser les mares de substitution avant la construction de la LGV et avant la migration des amphibiens qui démarre à partir de fin février, afin d'inciter les batraciens à se reproduire dans ces nouvelles mares et d'éviter leur présence dans des sites situés sur l'emprise et qui vont être remblayés.

Les travaux envisagés sur ces premiers lots (B1 et B3) consistent à créer sept nouvelles mares à batraciens et à en réhabiliter deux autres, situées dans le département du Doubs et de la Haute-Saône.

Création :

- BUTHIERS (Haute Saône) : 2
- ROUGEMONT (Doubs) : 3
- CUBRIAL (Doubs) : 3

Réhabilitation :

- CUBRIAL (Doubs) : 1

C'est l'entreprise DTP Demoulin qui a été retenue suite à un appel d'offres pour réaliser ces travaux qui ont démarré hier et s'achèveront avant la fin février.

### **Conditions favorables pour l'aménagement des mares**

L'emplacement des mares a été déterminé en liaison avec les spécialistes à proximité de voies de migration d'amphibiens : il correspond aux fonds de vallon, aux dépressions naturelles, lignes de source, couches peu perméables, afin de collecter le maximum d'eau. La diversité de la forme de la mare est recherchée afin de diversifier les microhabitats et les expositions : profondeur plus élevée au centre (1,50 m) et pourtour peu profond (<0,30m), contour irrégulier, possibilité de créer un petit îlot au centre, berges en pentes douces sur plusieurs côtés, etc...

Le profil de la berge peut être creusé en terrasse (petits paliers de 0,20m (voir schéma).

Il faut préférer une forme plutôt circulaire à une forme trop allongée (comblement et assèchement plus rapide).

En zone bocagère, l'emplacement d'une mare devra être étudié en fonction des vents dominants afin de limiter son comblement par la chute des feuilles.

En environnement forestier, les nouvelles mares ne nécessitent pas obligatoirement de plantations : il est préférable de favoriser la colonisation spontanée sur plus de la moitié de la mare depuis les espèces pionnières aux espèces post-pionnières. Des secteurs vierges seront donc volontairement laissés.

En environnement agricole, les plantations d'hélophytes (roseau, épilobes, salicaire) et hydrophytes (potamots, callitriches, nénuphars) sont recommandées sur la moitié de la mare.

Les plantations sur certains secteurs en périphérie de la mare, favorisent l'implantation rapide de la petite faune aquatique et sert de support pour les pontes de batraciens.

#### *Caractéristiques d'une mare :*

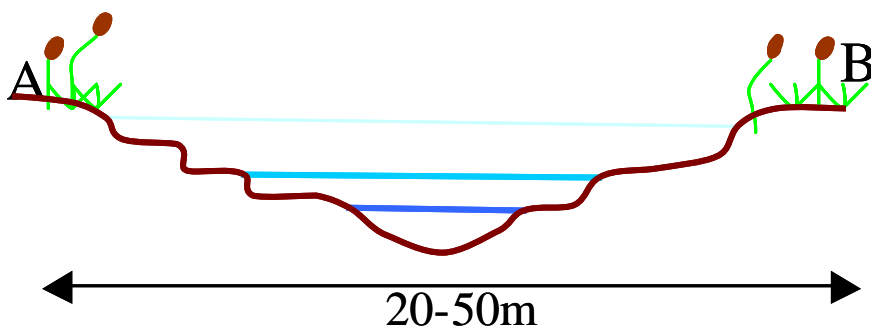
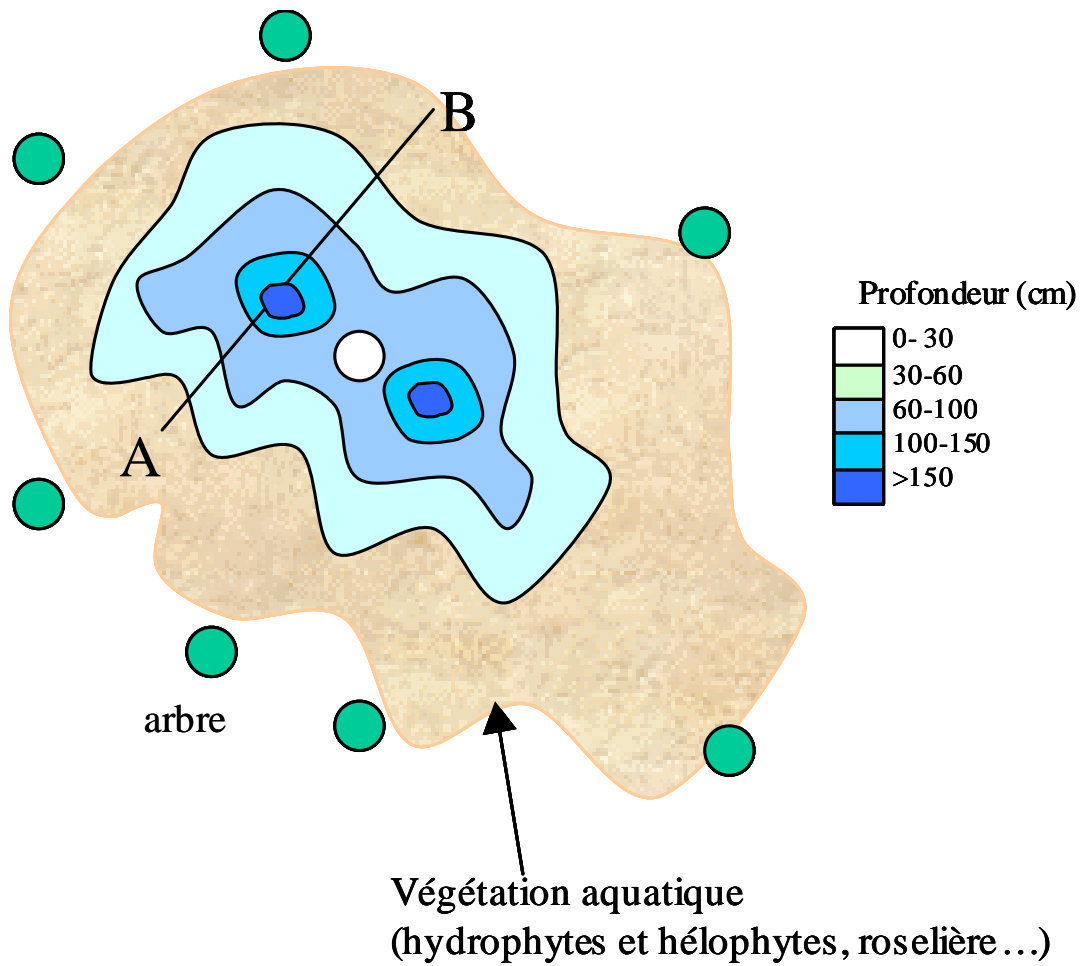
- Surface : 150 à 200 m<sup>2</sup>
- profondeur de 0,3 m (bord) à 1,5 m (au centre)
- abords de la mare décapés sur certains secteurs pour limiter le développement de la végétation et favoriser les espèces pionnières
- bon ensoleillement
- compactage de la couche d'argile afin d'étanchéifier la mare

Dans ces secteurs forestiers, maintenir un peu d'ensoleillement est idéal pour le crapaud sonneur à ventre jaune et les salamandres mais il ne faut pas trop d'arbres à proximité (chute des feuilles qui s'accumulent en fond de mare).

#### **Espèces concernées sur ces sites :**

Grenouille rousse, crapaud sonneur à ventre jaune, grenouille verte, salamandre tachetée, triton alpestre et triton palmé.

## Schéma type de réalisation des mares



## Espèces présentes sur ces sites

Grenouille rousse



Triton palmé



Salamandre tachetée



Triton alpestre

Crapaud sonneur à ventre jaune



Grenouille verte

Barrière en phase chantier

